Information

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Direction générale de l'enseignement et de la recherche **Service de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation** **Sous-direction de l'enseignement supérieur** **Bureau des établissements et des contrats** **78 rue de Varenne** **75349 PARIS 07 SP** **0149554955**	**Note de service** **DGER/SDES/2020-682** **04/11/2020**

Date de mise en application : 04/11/2020
Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.
Cette instruction ne modifie aucune instruction.
Nombre d'annexes : 1

Objet : Addendum à la note de service DGER/SDES/2020-544 relative aux élections des représentants des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche agricole, agroalimentaire et vétérinaire (CNESERAAV).

Destinataires d'exécution
DRAAF DAAF DDT(M) DD(CS)PP Etablissements d'enseignement supérieur agricole

Résumé :

Textes de référence : Articles R. 814-10 à R. 814-30 du code rural et de la pêche maritime.
Arrêté du 28 juillet 2000 fixant la composition des collèges électoraux et les modalités du scrutin en vue de l'élection des représentants des personnels et des étudiants au Conseil national de l'enseignement supérieur agricole, agroalimentaire et vétérinaire (J.O. du 7 septembre 2000).

Le paragraphe 9 de la note de service DGER/SDES/2020-544 est complété par les deux alinéas suivants :

« Le vote par procuration est autorisé. Un électeur absent ou empêché peut désigner un autre électeur afin d'accomplir à sa place les opérations de vote. Chaque mandataire ne peut détenir au plus que trois procurations.

« La procuration est établie conformément au modèle figurant en annexe à la présente note de service. »

La directrice générale de l'enseignement et de la recherche

Isabelle CHMITELIN

Annexe

ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES ÉTUDIANTS AU CNESERAAV

SCRUTIN DU 12 NOVEMBRE 2020

PROCURATION

Je soussigné(e),

Mme/M. :

Demeurant :

Etudiant en formation de :

Inscrit sur la liste électorale du collège des étudiants de l'établissement ….

Donne procuration pour voter à ma place à :

Mme/M. :

Demeurant :

Etudiant en formation de :

Fait le

Le mandant